

## On ne touche pas aux fins de carrière des enseignants

La ministre francophone de l'Education Joëlle Milquet (CDH) s'est engagée vendredi à ne pas modifier le système en vigueur pour les fins de carrière des enseignants (DPPR), en dépit des mesures annoncées par le nouveau gouvernement fédéral de reculer l'âge de départ à la retraite. Il n'est, pour elle, *"pas question que les enseignants soient pénalisés deux fois"*. *"L'accord de gouvernement fédéral constitue un coup de massue entre autres en matière d'emploi, de santé et de pensions avec des mesures inacceptables que j'ai toujours refusées lorsque j'étais au fédéral"*, a-t-elle affirmé, voulant rassurer les enseignants. Par ailleurs, il n'y aura pas non plus de mesures de réduction linéaire des moyens accordés pour l'encadrement, a assuré M<sup>me</sup> Milquet. Pour rappel, les syndicats ont annoncé des arrêts de travail dans les écoles, prévus les 22 et 23 octobre.